Catalogue Formations

CIVAM

FÉDÉRATION
du GARD

2023 - 2024

Formations organisées par la FD CIVAM 30 à destination des agricultrices, agriculteurs, porteuses et porteurs de projet

PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

AGRICULTURE BIO

Spécial Agroforesterie



AGROFORESTERIE

PLANTES SAUVAGES

TRANSFORMATION

DIVERSIFICATION





AGRITOURISME

OUTILS & COMMUNICATION





www.civamgard.fr

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural





Je m'inscris via le formulaire en ligne

L'inscription à toutes nos formations s'effectue en ligne!

Conditions générales

Pour connaître les conditions d'accès et les conditions générales, reportez-vous en pages 6 et 7.

→ Inscrivez-vous le plus tôt possible et jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.

Au delà, informez-nous de votre inscription au 06 33 29 91 44, une fois le formulaire complété.

Lien vers le formulaire d'inscription CIVAM 2023-2024, cliquez ici.



Pensez à sélectionner "Recevoir une copie en fin de formulaire" pour garder une trace de votre inscription! Pour les éventuelles formalités administratives, c'est l'organisme CORAL qui prendra contact avec vous, 1 à 2 semaines avant la formation

- Vous pouvez bien sûr remplir plusieurs bulletins au cours de la saison, au fur et à mesure de vos choix de formation.
- Vous ne pouvez pas accéder au bulletin en ligne? Vous avez une question? N'hésitez pas à nous envoyer un mail (formation@civamgard.fr) ou à nous appeler 06 33 29 91 44. Nous vous renverrons le lien et/ou nous organiserons une inscription par téléphone ou par voie postale.

Catalogue 2023 - 2024 de la FD CIVAM du Gard Téléchargez-le ici!

Retrouvez toutes nos formations (87 au total)!



Nous vous invitons à adhérer

à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard*



Je me connecte sur le site Internet d'HelloAsso (www.helloasso.com) pour accéder au bulletin d'adhésion en ligne: taper "FD CIVAM du Gard" dans la barre de recherche à côté du logo d'Helloasso.

...pour soutenir le développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique (AB).

...et bénéficier de nos services.

Voir les conditions d'adhésion en page 71.

► Si vous êtes de l'Hérault.

l'adhésion s'effectue auprès du CIVAM Bio 34. Renseignement au 04 67 06 23 90 ou sur : https://bio34.com/adherez

Foire aux questions!

Vous avez une question sur une formation en particulier? Contactez le responsable indiqué sur la fiche de la formation.

Le lieu n'est pas mentionné?

Cela signifie que nous choisirons le lieu de la formation en tenant compte au mieux des personnes inscrites et de leur localisation géographique.



Pensez au co-voiturage!

Peu de temps avant la formation, nous communiquons (après accord préalable) les coordonnées des participants à la formation afin de vous permettre d'organiser du co-voiturage.

Agroforesterie





Les formations, qui se veulent très techniques, croisent outils de formation numériques, visites de terrain et ateliers pratiques. Elles favorisent le partage

d'expériences et l'intégration d'un réseau de professionnels.

Elles sont animées par Daniele Ori, Pierrick Gouhier, Numa Fauchèrre et Valentin Laubriet, formateurs et conseillers en agroforesterie pour la Scop AGROOF.

Durée 1 jour +

Lieu

- Des journées "Filières" (Maraîchage PPAM, Volaille, Oléiculture, Viticulture) : présentation des derniers résultats de la recherche et visite d'exploitations agricoles pilotes en agroforesterie.
- Une session de formation-action pour monter concrètement son projet agroforestier.

Préparez les formations avec :

- Jusqu'à 8 h de contenus en ligne sur la plateforme d'E-learning d'Agroof (vidéos techniques, documents d'approfondissement, activités d'autoévaluation....).
- Notre module en distanciel sur le changement climatique (2h30).



A noter:

Toutes ces formations sont labellisées «Ecophyto» (voir page 3). Utilisez-les pour renouveler votre Certiphyto!



Agroforesterie, PPAM et maraîchage





L'introduction d'arbres au sein d'un système de production bouleverse en profondeur l'écosystème de la parcelle. La biodiversité, la fertilité du sol et l'utilisation des ressources en eau et en énergie s'en trouvent modifiées! Comment faire cohabiter une grande variété d'espèces sur plusieurs strates, pour en tirer les meilleures synergies dans le contexte du changement climatique?



Agroforesterie et élevage

Durée 1 jour + 10h30 à distance

DATE 1er Décembre 2023

10h30 à distance

DATE 7 Décembre 2023

Anduze

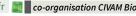
Lieu Anduze



- Comment améliorer le confort de ses animaux ?
- Comment produire un complément alimentaire de 1er choix, tout en gérant autrement la productivité de ses prairies ?
- Comment limiter l'accumulation des déjections et les risques de parasitisme?
- Comment améliorer l'intégration paysagère de ses bâtiments?

L'agroforesterie peut apporter un certain nombre de bénéfices à votre système d'élevage notamment par l'adaptation au changement climatique, mais quelles sont les difficultés techniques et les limites de ces pratiques ? Comment les dépasser ?

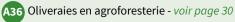
Inscrivez-vous: voir p.4 - Contact: Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr ocorganisation CIVAM Bio 34





▶ Vous avez un projet d'implantation d'agroforesterie en oléiculture ou en viticulture ?

Voir nos formations...



A57 Agroforesterie viticole et changement climatique - voir page 40

Montez votre projet agroforestier



Durée 3 jours + 4h30 à distance

DATES 6, 7 Février 8 Mars 2024

Lieu Anduze

Pour ces journées, il est conseillé d'avoir participé à une journée filière en amont (A28 ou A29 ou A36 ou A57).

Vous avez décidé de vous lancer?

Apprenez à réaliser des diagnostics de ferme (pourquoi pas chez vous ?!) et venez valider et monter concrètement votre projet agroforestier (toutes filières cofondues).

Pensez à amener vos cartes parcellaires. photos satellites, analyses de sol, inventaire de flore et données climatiques!

8h30 à distance

DATES 15 Décembre

2023

Anduze

• Découvrir la diversité des formes de

l'agroforesterie en oléiculture (haies,

concernant leur mise en place : coût

techniques de plantation, pistes de

moyen, date de plantation, principales

connaître leurs fonctions et leurs usages.

cultures intercalaires, élevage...),

• Découvrir les grandes lignes



Et ensuite? Et plus si affinités!

Une formation avec la FD CIVAM 30 et AGROOF est un point de départ. Nous vous proposons de prolonger les échanges au-delà de la formation en restant informé (actualités de la recherche, opportunités de financement...) et en participant à des voyages d'étude, des échanges de pratiques, des programmes de recherche, des forums d'échange, etc.!

Inscrivez-vous: voir page 4 - Contact: Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

• Agroforesterie viticole et changement climatique 🔵 💷 🖪 🔼 🥃 🗸

Durée 1 jour + 8h30 à distance

DATE 21 Déc. 2023

Intervenant AGROOF

Afin de mieux préparer la journée en présentiel, la plate- forme en ligne d'Agroof sera mise à disposition des stagiaires ainsi que notre module sur le changement climatique.

Pour aller plus loin et être accompagné pour le montage de son projet : une session de formation-action est prévue : voir la formation A30 «Monter son projet en agroforesterie» en page 28.

Inscrivez-vous: voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT -07 69 91 39 93 gibert@civamgard.fr

L'agroforesterie en viticulture associe vigne et arbres, au sein de la même parcelle ou en bordure sous forme de HAIES. Dans quelles mesures l'agroforesterie est un levier pertinent de résilience face à un climat qui change, à l'échelle de la parcelle viticole? Protéger des EXCES CLIMATIQUES, améliorer la BIODIVERSITE, embellir le PAYSAGE... découvrez cette pratique et les services qui y sont associés.

Objectifs

• Découvrir la vitiforesterie, dans la diversité de ses formes (haies, alignements en bordure et dans la parcelle, bosquets...), connaître leurs fonctions et leurs usages.

• Découvrir les grandes lignes concernant leur mise en place : coût moyen, date de plantation, principales techniques de plantation, pistes de financements...

Programme

- Mille et une vitiforesteries, diversité de formes et de fonctions. Quelles réponses face au changement climatique?
- Pourquoi planter?
- ▶ Lutter contre les ravageurs, faire brise vent, abriter les cultures face aux excès du climat, limiter les dérives de produits phyto, lutter contre l'érosion des sols, obtenir une certification, diversifier son activité...
- Visite de terrain.



Lieu

Durée 1 jour +

Intervenante

Scop Agroof

Objectifs

• Oliveraies en agroforesterie









L'association d'oliviers avec d'autres productions (culture ou élevage) est une pratique traditionnelle méditerranéenne pratiquée depuis l'Antiquité. Ou'en est-il aujourd'hui? De la culture et l'élevage entre les oliviers aux fonctions de la haie en oliveraie, cette journée est une introduction aux différents intérêts et limites des systèmes agroforestiers dans la culture de l'olivier.

Programme

- Découverte des différentes formes d'agroforesterie en oléiculture et leurs fonctions dans le contexte du changement climatique.
- Pourquoi planter? Lutter contre les ravageurs, faire brise vent, abriter des cultures face aux excès du climat, limiter les dérives de produits phyto, lutter contre l'érosion des sols, obtenir une certification, diversifier son activité
- · Visite de terrain.

Afin de mieux préparer la journée en présentiel, la plate-forme en ligne d'Agroof sera mise à disposition des stagiaires.

Pour aller plus loin et être accompagné pour le montage de son projet :

une session de formation-action est prévue : voir la formation A30 «Monter son projet en agroforesterie» en page 28.

♣ Arboriculture ♪

Intitulé	Date - Période	Durée
Arboriculture		
A31 - De la friche à la forêt fruitière	29 Février, 7 Mars 2024	2 jours
A32 - Suivi phytosanitaire du verger	19, 20 Décembre 2023	2 jours
A33 - Taille des arbres fruitiers	23 Fév. 2024	1 jour
A34 - Greffe des arbres fruitiers	9 Avril 2024	1 jour

Journées d'échanges de pratiques : Visites de vergers d'amandiers, de grenadiers. Voir pages 76-77 de notre catalogue de formation

Inscrivez-vous: voir page 4 - Contact: Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

Conditions générales

Comment m'inscrire?

Mode d'emploi en page 4



CORAL, l'organisme régional avec lequel nous mutualisons nos formations, assure le portage administratif de

nos formations.

Une fois votre inscription réalisée et les possibilités de prise en charge étudiées avec nous, c'est CORAL qui se charge des éventuelles formalités administratives (vérification de l'éligibilité VIVEA, édition des devis et conventions pour les autres financements, etc.).



Contact CORAL : formation@coral-occitanie.org
Tél. 06 58 40 55 03

Contact FD CIVAM 30 : formation@civamgard.fr Tél. 06 33 29 91 44

1 Public cible

Priorité aux exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires et porteurs de projet en cours d'installation

Pour les autres personnes, contactez-nous afin de vérifier les possibilités de participation.

Le nombre de places étant limité, les premiers inscrits seront les premiers servis! Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles

• Vous êtes bénévole d'une association et certaines de nos formations vous intéressent ? Contactez-nous, nous sommes susceptibles de vous y accueillir!

2

Coût et prise en charge des formations

→ Contributeur VIVEA

Contributeurs VIVEA

agricultrice ou agriculteur chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial, associé d'exploitation

Porteurs de projet en PPP

(Plan de Professionnalisation Personnalisé)

Formation prise en charge par VIVEA

dans la limite du plafond annuel de prise en charge par VIVEA, à 3 000 € pour 2023.

Reportez-vous pages 65 et 66 pour connaître, selon les formations choisies, le montant qui sera déduit de votre crédit annuel.



6

IMPORTANT

· Consentement électronique :

peu de temps avant la formation, vous recevrez un mail de VIVEA vous demandant de donner votre accord pour la prise en charge de votre formation. Cela remplace la «fiche contributeur» qui était à remplir en début de séance. Il est impératif de cliquer sur «Je valide» avant de venir en formation.

- Pour plus de détails et pour connaître en cours d'année votre crédit disponible, consultez le tutoriel sur le site web de VIVEA.
- Pour être pris en charge par VIVEA, vous devez être à jour de vos cotisations MSA: Une attestation pourra vous être demandée.
- Si vous êtes en parcours PPP, votre PPP doit mentionner la thématique de la formation.

La prise en charge par VIVEA est conditionnée à l'impossibilité de mobiliser un autre financement (CPF, Pôle emploi...). Certaines thématiques de formation ne sont pas couvertes pour les parcours PPP, renseignez-vous auprès de votre conseiller PPP ou contactez-nous.



La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Action de formation

→ Salariés

Votre fonds de formation (ou OPCO, Opérateur de Compétences) peut prendre en charge tout ou partie de votre formation : contactez votre employeur.

Pour les salariés du secteur agricole,

leur OPCO, OCAPIAT, au travers de son dispositif "Boost' Compétences", **peut prendre en charge 45 % du coût de la formation**, incluant les frais pédagogiques, ainsi qu'une indemnisation forfaitaire du temps de travail.

A titre d'ordre de grandeur, pour un coût journalier de 220 €, le reste à charge pour l'employeur est d'environ 85 €.

La demande de prise en charge peut être introduite avant ou même après la formation.

■ Plus d'infos sur :

https://www.ocapiat.fr/wp-content/ uploads/fiche-de-presentation-BOOST-COMPETENCES-OCAPIAT.pdf

et par mail: julie.benoit@ocapiat.fr

Nous nous chargeons, avec CORAL, de fournir toutes les pièces du dossier (devis, convention, programme). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions!

→ Demandeurs d'emploi

Vous pouvez demander à Pôle Emploi (même si vous n'êtes pas indemnisé) de mobiliser l'AIF (Aide individuelle à la Formation) pour financer vos formations. Contactez-nous 1 mois avant la première formation souhaitée pour que nous établissions un devis pour Pôle Emploi (établi à environ 220 € par journée et généralement de 90

à 150 € pour les modules en distanciels). Il suffit de nous le mentionner lorsque vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne à nos formations. Si vous souhaitez réaliser plusieurs formations, nous pouvons éditer un devis unique. Si nécessaire, nous vous rappelons.

→ Indépendants

Vous cotisez à l'URSSAF?

Vous vous acquittez donc de la contribution à la formation professionnelle (CFP) : https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23459

Vous pouvez en contrepartie obtenir une prise en charge de vos frais de formation.

Pour plus d'information et pour savoir où vous adresser en fonction de votre secteur d'activité (libéral, commerce, artisanat, artiste...):

https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/ F31148

→ Autofinancement

Vous allez financer vous-même votre formation? Contactez-nous pour établir un devis (un tarif journalier préférentiel vous sera proposé)!

A noter...

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF.

Fédération Départementale des CIVAM du Gard

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural



Missions

Animer - Former - Accompagner - Sensibiliser - Défricher -

 Accompagner la transition agricole vers l'Agriculture Biologique et l'agroécologie.

- Faire le lien entre agriculture et société.
- Rendre accessible une alimentation bio et locale.

ASSOCIATION

60 ans d'actions & de convictions

■ Champs d'intervention

- Agriculture Biologique
- Agroécologie
- Formation
 - Création d'activités Emploi
- **Education & Sensibilisation**
- Circuits courts & Alimentation
- Agritourisme De Ferme en Ferme
- Projet création d'un Tiers Lieu

■ Moyens pour agir

- Une fédération départementale
- Des groupes CIVAM locaux et/ou thématiques
- Une équipe de salariés et d'administrateurs
- Des partenaires techniques et financiers
- Un réseau national et régional

Quelques actions phares

Formations et journées techniques Compostage collectif à la ferme Accompagnement des jardins collectifs Défis Alimentation

«Le Gard de Ferme en Ferme» Ateliers grand public jardin, cuisine bio... Expositions et éditions de livrets...





216 Chemin de Campagne 30250 SOMMIÈRES Pôle Formation tél.06 33 29 91 44 formation@civamgard.fr

www.civamgard.fr

Organisme de formation déclaré en Préfecture











Suivez l'actualité

de nos formations

et de nos actions

Instagram, Twitter

sur Facebook

